



📍 Gennevilliers

## RENFORCER LES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES DES ENFANTS POUR AGIR SUR LE BIEN-ÊTRE ET LES RELATIONS

Piloté par le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) de Gennevilliers et porté par une équipe plurisectorielle, le projet de renforcement des compétences psychosociales (CPS) des enfants, vise à promouvoir leur santé mentale en agissant sur les relations aux autres (sociales et familiales) et avec soi-même (estime de soi, stress, émotion...).

### Un projet coporté par différents services

En 2020, la ville de Gennevilliers conduit un diagnostic sur la santé mentale, mettant notamment en lumière une consommation excessive des écrans dès le plus jeune âge, une dégradation du climat scolaire (augmentation des violences, difficultés à se projeter, baisse de l'attention et de motivation) ainsi qu'une augmentation de la souffrance psychique des enfants (stress et anxiété). Face à ces constats, particulièrement alarmants lors de la crise sanitaire, le CLSM s'est emparé du sujet en répondant à un appel à projet lancé par l'ARS 92 sur les déterminants sociaux des enfants, avec l'objectif de travailler sur deux axes - le bien-être et les relations sociales, et la surexposition aux écrans. Dès le démarrage, une dynamique partenariale s'est mise en place, avec la constitution d'une "équipe projet", composée du service prévention santé (incluant le CLSM), du Programme de Réussite Éducative (PRE) et du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS) ainsi que d'une psychologue en formation, recrutée pour le projet. *Impliquer les partenaires dans la co-construction du projet dès le départ, nous a permis de facili-*

*ter l'impulsion des compétences psychosociales dans tous les services avec lesquels nous avons travaillé et de favoriser la mise en œuvre par la suite, précise Bérénice De Barros, coordinatrice du CLSM.*

### Agir sur le parcours des enfants via des séances ludiques et adaptées à l'âge

Pour la première année d'expérimentation, le projet portait l'ambition d'agir sur le parcours des enfants au sein des quartiers des Agnettes et Fossé de l'Aumône. La mobilisation du public, sur base de volontariat, a été menée via le PRE (par le biais du CLAS), les écoles et les centres de loisirs, en ciblant différentes tranches d'âges (3-5 ans ; 6-7 ans et 9-11 ans). *L'idée consistait à tenir compte des stades de développement des enfants (capacités, concentration...) et des besoins recensés auprès des enseignant-es et animateur-ices pour concevoir les déroulés et animer les ateliers, indique Pauline de Clermont-Tonnerre, intervenante dans le cadre de ce projet. Elle ajoute : pour les maternelles, la notion de régularité est très importante et chaque séance*

de 20 minutes est répétée deux fois, car c'est un âge où ils passent facilement d'une chose à l'autre. Avec les enfants fréquentant le CLAS, les séances durent une heure, étant donné leur capacité accrue d'enchaîner plusieurs jeux. L'engagement pour la démarche a permis d'augmenter le nombre d'ateliers (de 8 à 10 séances sur 2022), durant lesquels les thématiques comme la gratitude, l'attention, la confiance en soi, la colère... ont été abordées. *J'ai ajouté l'imagination, c'est un âge où elle reste très importante, car elle permet aux enfants de s'évader, de concrétiser des choses positives dans leur tête. Ce que je trouve intéressant avec les CPS, c'est qu'elles sont toutes en interactions : lorsque l'on agit sur l'une, cela permet d'en toucher d'autres,* précise Pauline de Clermont-Tonnerre.

### **Aller encore plus loin dans l'appropriation des CPS**

**Un impact positif sur le bien-être de l'enfant, sa relation avec lui-même et avec les autres**

Bien que les impacts d'un projet de ce type ne soient pas simples à mesurer, l'ensemble des acteur·rices qui entourent les enfants ont pu percevoir des évolutions, par le biais d'observations concrètes, sur leur rapport à eux-mêmes et aux autres. *Par exemple, une enfant s'est mise à s'exprimer à la fin du cycle de séances, alors qu'elle ne parlait pas au démarrage ; les enfants s'entraident davantage à l'école, et les parents entendent parler des ateliers à la maison, ce qui est significatif car ils communiquent en général peu sur ce qu'ils font...* rapporte Pauline de Clermont-Tonnerre. Au-delà, travailler les compétences psychosociales à travers le jeu et l'expérimentation permet à l'enfant d'exercer ces compétences, de les conscientiser pour être en mesure de les transposer à d'autres situations.

### **Aller encore plus loin dans l'appropriation des CPS**

Les retombées positives du travail des CPS sont telles que des directions d'écoles et de centres de loisirs ont décidé d'aider à essaimer le projet pour l'année scolaire prochaine. Les enseignant·es formé·es vont ensuite bénéficier d'un accompagnement et d'un suivi pour déployer les ateliers dans leurs classes. Certains freins empêchent néanmoins des enseignant·es de participer aux ateliers (manque de temps ou méconnaissance des CPS notamment). Un enjeu reste alors de former les directeur·rices des écoles et centres de loisirs pour que les CPS soient davantage portées par les structures elles-mêmes et deviennent parties intégrantes des projets pédagogiques. *L'objectif pour nous consiste à susciter l'envie, que cette démarche devienne une véritable coconstruction de projet à l'intérieur de la classe, avec les enseignant·es. Pour le moment, cela peut être encore perçu comme une contrainte, comme un projet supplémentaire. Nous souhaitons démontrer que les CPS peuvent compléter et enrichir leurs pratiques, et que leur renforcement auprès des enfants sera bénéfique pour elles et eux (classe plus attentive...)* témoigne Bérénice de Barros.

Pour aller plus loin, un travail similaire auprès des parents, avec des ateliers thématiques sur les mêmes sujets que leurs enfants (tolérance, frustration, colère, écoute active, différence entre besoins et désirs...) est prévu au sein de la maison des familles, afin de les doter de nouveaux outils pour renforcer les liens avec leurs enfants, sans les culpabiliser.

### **CONTACTS :**

Bérénice de Barros, coordinatrice Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) et de l'Observatoire Local de Santé (OLS) : [berenice.debarros@ville-genevilliers.fr](mailto:berenice.debarros@ville-genevilliers.fr) ; Pauline de Clermont-Tonnerre, chargée de projet Compétences Psychosociales : [pauline.clermont-tonnerre@ville-genevilliers.fr](mailto:pauline.clermont-tonnerre@ville-genevilliers.fr)